



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée Générale du 20 /05/2015

Lieu : Marseille

Début de séance : 10h30

Membres de l'AG présents :

Philippe Lours (Institut Mines Télécom)
Françoise Rieg-Falson (Université Lyon 1)
Pierre Chiappetta (Université Aix-Marseille)
Bernard Legube (CUE Limousin Poitou-Charentes)
Philippe Lecoeur (Université Paris Sud)
Bernard Journet (ENS Cachan)
Minh Chau Pham (Université Paris Diderot)
Christian Valentin (IRD)
Daniel Chillet (Université Rennes 1)
Martin Schwell (Université Paris-Est Créteil)
Pascal Gantet (Université Montpellier 2)
Marie-France Barthet (Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)
Nouredine Manamanni (Université de Reims)
Nathalie Bernardie (Université de Limoges)
Eric Gontier (Université de Picardie)
Remy Mullot (Université La Rochelle)
Jean-Louis Morel (Université de Lorraine)
Cécile Sabourault (Université de Nice)
Ludovic Thilly (Université de Poitiers)
Christiane Adam (Observatoire de Paris)
Didier Bellefleur (ENGEEES Strasbourg)
Corinne Cabassud (INSA Toulouse)
Magali Dufour (CIRAD)

Membres invités :

Jacques Erschler (Consortium USTH)
Céline Gaussen (Consortium USTH)
Yannick Giraud-Héraud (département Espace)
François-Olivier Seys (Université Lille 1)
Véronique Level (Université Lille 1)

Discours d'accueil par Yvon Berland, Président de l'Université Aix-Marseille.

Le président Bernard Legube excuse le Recteur qui n'a pas pu se déplacer compte tenu de ses déplacements multiples en France dans cette période, notamment pour le Conseil d'Université, ainsi que Florent Calvayrac (Le Mans) qui n'a pas pu se déplacer pour des raisons professionnelles, mais qui a participé au bureau précédant le CA et l'AG.

1) Approbation des procès-verbaux de l'Assemblée Générale du 15 mai 2014 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2014. Cf. annexes.

Demande de modification du lieu à Poitiers. L'Assemblée Générale a eu lieu à l'UFR droit et sciences sociales de l'Université de Poitiers.

Avec cette modification, les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2) Informations USTH

- Le nom de l'USTH va probablement devenir VFU (Vietnam-France Université) et le Japon vient de signer avec le Vietnam un accord pour monter une université en coopération avec la VNU, avec l'aide de financements publics et privés. C'est peut-être le moment de relancer le projet de fondation pour l'USTH.

- Le Conseil d'Université aura lieu le 8 juin prochain à Paris. L'ordre du jour inclura notamment un point sur les noms des Masters, un point sur l'évaluation et un point concernant les cours du soir.

- Le départ de Didier Lecomte. L'appel à candidature pour son remplacement a été lancé, mais on ne sait pas encore le nombre de candidatures reçues, ni si le Consortium participera à la commission de sélection.

- Patrick Boiron, le nouveau Recteur de l'USTH est arrivé en poste à Hanoi depuis mi-mars.

3) Présentation du rapport moral par Bernard Legube. Cf. annexes

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4) Présentation du rapport financier par Pascal Gantet, trésorier de l'association et budget prévisionnel. Cf. annexes.

L'excédent budgétaire s'explique par la subvention MENESR qui a été doublée par rapport à ce que le Consortium a reçu les années précédentes, par quelques cotisations qui ont été versées deux fois par les établissements et par une réduction des missions de coordination en 2014 pour absorber le résultat négatif de l'exercice budgétaire 2013, sachant que l'augmentation de la dotation du MENESR n'a été connue que tardivement.

L'audit réalisé par Julien Duffau (cabinet Euraudit) qui est le Commissaire aux comptes de l'association révèle qu'il n'y a aucune anomalie dans la gestion des comptes du Consortium. La gestion a été faite en toute bonne foi et conformément aux réglementations comptables. L'examen de l'exécution des subventions n'a pas révélé non plus d'anomalie.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Présentation budget prévisionnel.

Bernard Legube évoque une idée qui a été discutée en bureau puis en Conseil d'administration qui consisterait à prendre en charge l'achat des billets d'avion par le Consortium USTH pour les missions d'enseignement à l'USTH. Cela impliquerait une augmentation des cotisations. Avec 160 missions par an, avec en moyenne un billet d'avion à 1000 euros, si le montant de la cotisation est doublé (5000 euros), il faudrait encore demander un soutien supplémentaire au Ministère de l'ordre de 60 000 euros. Philippe Lecoeur précise qu'il serait alors possible de négocier des tarifs préférentiels avec Air France si les commandes de billets étaient centralisées.

Remarque d'Éric Gontier : c'est une proposition très intéressante mais il faut veiller à ne pas pénaliser les petits contributeurs.

Remarque de Rémy Mullot : attention à ne pas trop diminuer le nombre de missions ou les nombres de jours de mission. Il faut être prudent et garder un nombre significatif de nombres de missions. Pour Didier Bellefleur, il ne faut pas augmenter les cotisations mais faire payer aux établissements une part du coût des billets d'avion.

Intervention de Marie-France Barthet, il faut déjà voir avec Air France si l'on peut obtenir une réduction significative. Il y a différentes simulations à faire.

Après échange il est choisi de mettre à l'étude, non pas une augmentation de cotisation, mais une prise en charge partielle des billets d'avion par les établissements. Le reste serait couvert par le Consortium et par la réduction de tarif qui pourrait être obtenue auprès d'Air France ou de Vietnam Airlines.

5) Rapport de mission de la délégation du Consortium à l'USTH présenté par Bernard Legube

Cf. annexes

Corinne Cabassud rappelle que l'objectif du projet est de remplacer progressivement les enseignants français par les docteurs recrutés de l'USTH. Mais pour cela, les nouveaux docteurs doivent être formés et intégrés à l'enseignement. Il faut constituer des binômes franco-vietnamiens afin de former progressivement les docteurs de l'USTH à l'enseignement.

Bernard Legube répond que c'est une excellente démarche qui est déjà mise à l'étude par le nouveau Recteur et son équipe

6) Formations

La nouvelle procédure d'accréditation groupée des masters USTH a été commentée et très positivement appréciée par l'ensemble des membres présents. Des dispositions ont été prises pour « mettre en route » cette procédure.

L'évaluation des 6 Masters sera simultanée. Il y a un formulaire type sur le site du HCERES à déposer avant le 15 octobre.

Les dossiers d'accréditation seront à déposer au cours du premier trimestre 2016.

Remarque de Jacques Erschler : une fois accréditée, la formation sera bien réintégrée dans l'offre de formation de l'établissement.

Le nom du Master devra être obligatoirement hors nomenclature. C'est une dérogation qui doit être considérée comme étant « obligatoire ». Il est conseillé d'avoir un nom en français et un nom en anglais. Il est possible de contacter Vincent Quintin de la DGESIP pour plus d'informations (vincent.quintin@enseignementsup.gouv.fr)

Sur Les cours du soir

La mise en place de cours du soir est perçue par certains enseignants comme une dévalorisation de la formation. D'autres considèrent que le public se trouve majoritairement dans les étudiants qui ne peuvent venir qu'en cours le soir.

Chaque directeur de Master a été consulté et est libre de mettre en place ou non les cours du soir au moins à titre expérimental.

Attention, il ne faut pas imposer aux enseignants les cours du soir. Cela doit être du volontariat.

Sur l'aéronautique

Une étude a été lancée par le consortium en s'appuyant sur l'IAS (Institut Aéronautique et Spatial lié au GIFAS) afin d'évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une formation aéronautique à l'USTH.

7) Doctorants

120 sujets de thèse ont été reçus suite à l'appel lancé fin 2014.

Les jurys de sélection auront lieu en mai-juin.

Certains problèmes persistent comme les notes trop élevées exigées pour la recevabilité des candidatures par le VIED (une embauche préalable par l'USTH semble permettre de contourner cette difficulté). L'année prochaine, l'appel à sujets de thèse sera fait beaucoup plus tôt, fin septembre. Cette année, il y aura certainement une deuxième vague de recrutement.

Le séminaire des doctorants aura lieu à l'Université de Reims mi-septembre.

8) Objectifs labos

L'opération «Objectifs labos» représente 270 KE dont une partie sera consacrée aux mobilités. Cf. Annexe.

C'est le Consortium qui va gérer le financement d'objectifs labos. Une convention sera signée avec le poste à Hanoï, une fois achevée la convention en cours (équipements).

Le consortium est en attente, de la part de l'USTH et du poste, d'un projet de rédaction d'appel à manifestations d'intérêt (ou « Appel à projets ») pour la première tranche de « Objectifs Labo ».

Pour la seconde tranche (objectif « Hoa Lac »), le message a été expliqué, commenté et très favorablement accueilli par les membres du consortium présents.

Le principe retenu pour cette seconde tranche est de coopter pour chaque département et parmi les établissements concernés, un (ou deux) collègue(s) expérimentés et volontaires ayant pour mission d'expertiser la situation, de prendre les contacts nécessaires, etc., et de proposer *in fine* un ou plusieurs projets stratégiques

Question de Pierre Chiappetta : doit-on créer une ou plusieurs UMI et est-il possible de créer une UMI à plusieurs si cela reste pilotable ?

Il faut être prudent sur les termes, la notion d'UMI n'est pas forcément bien choisie, il ne faut pas s'arc-bouter sur le terme d'UMI. Il est préférable de parler de laboratoire international, voir de consortium international de recherche (proposition de Christian Valentin) et ne pas rester sur la notion d'UMI qui est trop stricte et qui exige des critères bien définis.

9) Vie de l'association

L'Université Lille 1 demande à adhérer au Consortium USTH. Le représentant fait savoir que le souhait est de s'engager dans les domaines suivants : mécanique, nano et informatique. Cela est ouvert à discussion.

L'adhésion de Lille 1 est adoptée à l'unanimité.

La prochaine Assemblée Générale du Consortium USTH aura lieu le jeudi 19 mai à Rennes 1.

Remerciements à Pierre Chiappetta et ses collègues pour cet accueil parfait et chaleureux.

Fin de la réunion : 13h.



H. LEGRÈ